

travail du groupe Canada/CEE. Certes, nous-misons beaucoup sur cette nouvelle relation, mais nos espoirs sont tempérés par la réalité et, en toute franchise, je crois qu'il lui faudra probablement un certain temps avant de s'épanouir pleinement et que soient exaucés les vœux des deux parties devant la situation unique créée par le lien contractuel.

La Communauté européenne est aux prises avec de nombreux problèmes qui lui sont propres, et il ne faut pas s'attendre à ce que tout soit réglé dès la première session de travail, notamment au chapitre de l'intensification de ses échanges commerciaux avec le Canada et de l'établissement de nos relations économiques et financières. Ce que tous ceux d'entre nous qui s'intéressent aux affaires internationales doivent saluer comme une véritable réalisation, c'est que la Communauté européenne constitue maintenant un organisme fermement établi, doté d'une grande vitalité, qui, en dépit des embûches que lui réserve peut-être l'avenir, est là pour durer. Du fait que le Canada peut maintenant se faire entendre dans cette assemblée, rencontrer les grands responsables des politiques européennes et leur faire part de ses inquiétudes et de ses intérêts par le biais d'un mécanisme officiel, on peut s'attendre, en premier lieu, à une meilleure compréhension mutuelle et, en second lieu - et c'est probablement le plus important -, à une augmentation de nos échanges commerciaux et à une alliance politique plus étroite, essentielle à mon avis dans le continent et le monde de plus en plus restreints dans lesquels nous vivons. Mais je le répète, là n'est pas mon propos ce soir.